

SERVICE / DIVISION	Service de la culture, des loisirs, du sport et du développement social / Vie de quartier	No SD SD-2024-919
OBJET	Recommander au conseil d'approuver le Cadre de référence pour l'accès et la gestion des espaces municipaux à usage communautaire incluant l'accès à une offre de service s'adressant aux particuliers et groupes citoyens	
No dossier(s) interne(s) : No LV : NE S'APPLIQUE PAS DISTRICT(S) : 00-Tous les districts		
DÉCISION(S) ANTÉRIEURE(S)		
CONTEXTE / JUSTIFICATIONS L'assistance offerte aux organisations en matière d'espaces physiques représente un aspect important du soutien municipal auprès de ses partenaires. En 2021, le Service de la culture, des loisirs, du sport et du développement social (SCLSDS) mandate la division vie de quartier afin de mettre en place un comité de pilotage, composé de professionnels des différentes divisions opérant des espaces municipaux à usage communautaire pour procéder à l'analyse des procédures et pratiques professionnelles y étant rattachées afin d'actualiser les balises et d'uniformiser l'application de cette offre le soutien et ultérieurement rédiger un Cadre de référence pour l'accès et la gestion des espaces municipaux à usage communautaire. Rédigé avec un grand souci d'équité et d'optimisation, le Cadre de référence pour l'accès et la gestion des espaces municipaux à usage communautaire précise ce qui constitue actuellement l'offre de soutien immobilier destinée aux organisations lavalloises. Cet outil de gestion identifie également les paramètres généraux de l'utilisation des espaces municipaux à usage communautaire incluant l'accès à une offre de service s'adressant aux particuliers et groupes citoyens. En réponse au mandat, la Division vie de quartier et ses collaborateurs proposent la mise en place d'un Cadre de référence pour l'accès et la gestion des espaces municipaux à usage communautaire dont les principaux objectifs sont: - Prioriser la tenue d'activités dans nos espaces qui sont en concordance avec les orientations municipales et avec les besoins exprimés par le milieu; - Préciser les processus de gestion municipaux des ressources immobilières, financières, matérielles et humaines pour en optimiser l'utilisation; - Définir la vocation de certains bâtiments ou espaces afin d'y développer des milieux de vie offrant une panoplie d'activités et de services aux citoyens; - Définir les conditions gagnantes pour mettre en place une prestation de services de qualité autant pour les utilisateurs en général que pour les organisations à qui cette offre de soutien est destinée, et ce, avec tous les intervenants municipaux concernés.		
IMPACTS MAJEURS NE S'APPLIQUE PAS		
ASPECTS FINANCIERS NE S'APPLIQUE PAS		
CULTURE NE S'APPLIQUE PAS		
CALENDRIER / ÉTAPES SUBSÉQUENTES NE S'APPLIQUE PAS		
CADRE NORMATIF Cadre de référence pour l'accès et la gestion des espaces municipaux à usage communautaire		
REMARQUE(S)		
EN CONSÉQUENCE, IL Y AURAIT LIEU d'approuver le Cadre de référence pour l'accès et la gestion des espaces municipaux à usage communautaire incluant l'accès à une offre de service s'adressant aux particuliers et groupes citoyens.		